

Québec, Le Soleil, vendredi 18 novembre 1983



Prestation de serment

Le nouveau maire de l'Ancienne-Lorette, M. Emile Loranger, a prêté serment, hier soir, en même temps que tous les membres du nouveau conseil, au terme d'un recomptage judiciaire qui lui a accordé 37 voix de majorité sur le maire sortant, M. Marcel Pageau.

Un manque de 35,000 visiteurs Parc Neuville fait faillite

par Guy BENJAMIN
NEUVILLE — Le parc Neuville est en faillite depuis mercredi après-midi.

L'actionnaire majoritaire de ce parc d'amusement, M. Léon Paquin, a confirmé la nouvelle au SOLEIL, hier midi. Il a dû se résigner à déclarer faillite à la suite de la faible fréquentation du parc en 1983.

Environ 65,000 personnes ont franchi les tourniquets de l'ancien Jardin des pionniers, alors que les propriétaires avaient escompté 100,000 clients afin de réaliser des profits, modestes, mais qui auraient permis d'envisager l'avenir avec optimisme et poursuivre le programme d'investissements.

M. Paquin révélait, hier midi, que les pertes d'opération pour 1983 sont de \$160,000. "Jusqu'à la dernière minute, j'ai cru en la possibilité d'intéresser de nouveaux actionnaires, ce qui aurait permis d'ajouter des manèges, mais les négociations n'ont pas abouti."

Et comme le disait M. Paquin, il est inutile de rouvrir les portes au printemps en offrant exactement la même marchandise que celle qui n'a pas plu suffisamment cette année.

M. Paquin avait acheté le Jardin des pionniers en 1982 de la Société de développement industriel (SDI) à un coût dépassant les \$700,000.

Il avait complété l'année 1982 sous l'ancien nom, mais avait changé le thème et le nom du parc en 1983.



Le parc Neuville n'a fait qu'une saison.

Le Soleil, Guy Benjamin

Des appels d'offres seront publiés sous peu par le syndicat Denis Picard, de la firme Richard Poissant, afin de liquider les actifs de la compagnie, dont le principal créancier est la SDI, avec un montant de plus de \$700,000.

Réouverture

M. Paquin croit toujours qu'un parc d'amusement peut survivre à Neuville, mais à la condition que le prix d'acquisition ne soit pas trop élevé.

"Celui qui se portera acquéreur du parc Neuville doit comprendre

que l'argent doit surtout servir à l'aménagement et aux installations d'amusement, plutôt qu'au prix d'achat."

Et M. Paquin affirme qu'il n'a pas dit son dernier mot dans ce dossier. Si jamais personne ne se montre intéressé à acquérir les actifs de la compagnie en faillite, M. Paquin pourrait réacquiescer le parc Neuville, mais à un prix plus "raisonnable" que la première fois.

En avril dernier, M. Paquin voyait l'avenir avec optimisme concernant le parc Neuville. On croyait en la possibilité de 150,000 clients et un projet d'in-

vestissements de \$1,5 million répartis sur cinq ans était annoncé.

C'était l'euphorie totale lors de la journée d'ouverture le printemps dernier. L'entrée était gratuite et environ 7,000 personnes envahissaient le terrain. C'était un samedi. Le lendemain, première journée payante, c'était le retour à la cruelle réalité alors que seulement 285 clients se présentaient aux guichets.

Le parc Neuville a permis à 40 chômeurs et assistés sociaux de se trouver un emploi pendant 20 semaines au cours de l'été, les deux paliers de gouvernement contribuant aux salaires des travailleurs.

IOC fera 41 mises à pied fin décembre

par Marc SAINT-PIERRE
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Quarante et un travailleurs de la compagnie minière IOC à Labrador City seront mis à pied le 30 décembre par suite d'une fusion des tâches.

C'est ce qu'a indiqué hier un porte-parole de la compagnie minière, en précisant que la liste des travailleurs touchés par cette mesure a été transmise aux Métallos le 11 novembre.

Cette fusion des tâches, selon la compagnie, est prévue au chapitre des changements opérationnels de la convention collective liant l'IOC à ses travailleurs Métallos.

De fait, la minière a entrepris de fusionner un certain nombre de tâches pour ramener à 14 une cinquantaine de fonctions. Quelque 400 travailleurs sur le millier qu'emploie l'IOC à Labrador City sont touchés par la mesure.

Chez les Métallos, on ne l'entend pas de

cette oreille. La décision de la compagnie a même amené les représentants de l'unité syndicale des Métallos à Labrador City à contester sa participation au comité de coordination de Sept-Îles pour tenir des réunions d'urgence, a expliqué le coordinateur Lawrence McBrearty.

Les Métallos estiment que des travailleurs actuellement en chômage et ayant un droit de rappel perdent ainsi toute chance de revenir au travail puisque leur tâche disparaît purement et simplement.

On refuse d'emblée, du côté syndical, toute fusion des tâches et on soutient que cette situation devra être discutée à la table de négociations.

Des rencontres sont prévues entre les représentants syndicaux et leurs membres la semaine prochaine.

Pour l'heure, on ne songe pas à un débrayage, a noté M. McBrearty.

Coleman
CHAUFFAGE ET CLIMATISATION
LES ENTREPRISES
MIROLIN INC.
420, boul. des Chutes, Bernières, cté Lévis
Qué. G6S 1C0 — Tél.: 831-5000

- Economie de chauffage de 50% minimum, nous vous le prouverons.
- Admissible aux subventions du FCRI (800\$) et de l'Hydro-Québec (650\$).
- La meilleure pompe à chaleur sur le marché.

FILTRE ÉLECTRONIQUE GRATUIT
à l'achat de votre pompe à chaleur Coleman.
Promotion jusqu'au 31 décembre 1983.

Pour la voir en opération, rendez-vous au
CARREFOUR LES SAULES
1935, boul. Masson, Les Saules — Tél.: 871-0568
PLACE MONT-MARIE
20, rue St-Georges, Lauzon — Tél.: 835-1363
Ouverts aux heures des magasins.

Nous exécutons les transformations à la bi-énergie (eau chaude, air chaud, etc.)

PRIÈRE SECOURS
687-2220
UNE HALTE D'ESPÉRANCE
«Une façon d'aider les autres en donnant un sens plus profond à sa vie à condition d'y mettre un peu d'amour et d'espoir.»

Dans la crise économique et sociale que nous traversons présentement, de nombreuses personnes ont plus que jamais besoin de vous. Je vous invite à ne pas les oublier.

André Prunneau, C.A. de Samson Briard
PRÉSIDENT DU CLUB KWANAN DE QUÉBEC
et président d'honneur de la campagne de Prière Secours.

Faites votre don à:
C.P. 933, Haute-Ville, Québec, G1R 4T4

sélectronic
Technics MISSION ELECTRONIC

995\$
L'UNION de deux grands noms

Le système haute fidélité à faire rêver, comprenant: — Récepteur stéréo Technics SA-310, asservi par ordinateur et synthétiseur au quartz, touches électroniques et affichage numérique, 70 w total. — Table de lecture SL-Q200, semi-automatique à entraînement direct au quartz, Synthétiseur EPC-328 incluse. — Enceintes acoustiques Mission 700, la technologie anglaise.

MAGNÉTOPHONE CASSETTE Technics RS-M229X, système Dolby et dbx à touches électroniques, rebobinage automatique pour cassettes conventionnelles ou métal. Prix réduit avec l'achat du système Technics Mission complet: **299\$**

• Québec, 600, Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 •
• Charlesbourg, 5585, 1re Av., 626-4841 • Lévis, 565, Trans-Canada, 837-6525 •
• Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît N., 629-2300 •
• Jonquières, 2398, St-Dominique, 547-2746 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285 •
• La Malbaie, 444, St-Etienne, 665-2344 •

MAINTENANT OUVERT LA MALBAIE

Dossier
Sécurité financière

Gabriel Bourque:
S'intéresser à la santé

À l'Assurance-vie Desjardins, nous croyons qu'un assureur n'est pas qu'un émetteur de chèques. En assurance accident-maladie et en assurance-santé, nous nous occupons de personnes qui ont des problèmes de santé. Notre rôle est de verser les prestations prévues pour les soulager financièrement, mais aussi de contribuer à hâter leur guérison, de les aider à reprendre leur rôle normal dans la société. Nous nous intéressons aux innovations dans le domaine de la santé et nous maintenons des contacts avec des associations de professionnels pour suivre l'évolution de la science dans diverses disciplines.

Parfois les textes des contrats ne peuvent refléter immédiatement ces développements. Il importe donc de consi-

Gabriel Bourque
Directeur des prestations d'assurances vie et salaire de longue durée
Assurances collectives

dérer attentivement les demandes relatives à de nouveaux services qui résultent de l'évolution du monde médical, afin de conseiller adéquatement notre clientèle.

d Assurance-vie Desjardins

Ste-Foy hausse l'amende pour fausse alerte

par Marie CAQUETTE

Sainte-Foy serrera un peu la vis aux propriétaires de systèmes d'alarme feu-voil dont les appareils se déclenchent souvent sans raison. L'amende pour les fausses alertes survenues pendant les heures d'ouverture des établissements commerciaux passera de \$25 à \$50. Par ailleurs, tout système devra être déclaré par écrit au service de police; la sonnerie de l'appareil ne devra pas retentir plus de deux minutes et le propriétaire des lieux et une autre personne devront être

disponibles en tout temps pour donner accès à la police, interrompre le fonctionnement de l'alarme et rétablir le système.

Une amende de \$100 est même prévue dans le projet de règlement qui doit être adopté en décembre pour ceux qui contreviendront à ces dispositions ou à défaut de payer, l'emprisonnement pour une période d'au plus sept jours!

Sainte-Foy n'est pas la seule municipalité à faire montre de sévérité à ce sujet, déclare le conseiller Gilles Carignan, responsable de la commission des services aux ci-

toyens. D'autres municipalités auraient adopté semblable réglementation pour prévenir le déclenchement inutile des systèmes d'alarme sur leur territoire.

Il y avait, en 1983, 650 appareils d'alarme à Sainte-Foy dont 400 dans des établissements commerciaux. Cette année, sur les 1,399 appels enregistrés à la police à la suite de déclenchements de la sonnerie, 21 cas d'effraction étaient constatés.

En 1982, il y eut 1,933 appels et 27 cas d'effraction seulement. En 1981, 2,492 déclenchements pour 12

effractions seulement!

La réglementation que veut adopter la municipalité de Sainte-Foy prévoit enfin que les appels logés à la centrale de police devront être des messages enregistrés. Ceci afin d'éviter les coups de téléphone d'interlocuteurs qui gonflent le danger dans le but de précipiter l'intervention des policiers.

Il est arrivé, signale M. Carignan, que plusieurs patrouilles routières convergent sur des lieux sans que le cas ne le justifie. Situation coûteuse et, de plus, potentiellement dangereuse pour les

policiers eux-mêmes, selon M. Carignan, à supposer que certains soient déjà entrés dans l'immeuble

pour vérifier et que d'autres s'en approchent pour vérifier une présence suspecte...

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 18h

Concours "L'enveloppe mystère" pour les camelots du quotidien Le Soleil

ENCORE DES GAGNANTS



Madame Yvette Alain, représentante de Donnacona, remet un prix de 100\$ au camelot François Noël, de Cap-Santé.



Monsieur Gabriel Labrie, agent distributeur du comté de L'Islet, remet un jeu Intellivision au camelot Alain Pelletier, de St-Jean-Port-Joli.



Madame Yvette Alain, représentante de Donnacona, remet un jeu Odyssee au camelot Mario Gauthier, de Donnacona.



Madame Rachel Levesque, contrôleur, remet un chèque de 100\$ au camelot Terry Whittom, de Chandler.

Félicitations à ces camelots!

LE SOLEIL

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Transports

Projet: 103-0112-3 — Stabilisation de chaussée et d'accotements et construction de 3 ponceaux, sur la route 132, dans les municipalités de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine et Grande-Vallee, M.R.C. Denis Rivern et La Côte de Gaspé, comté de Gaspé. Longueur de 24,56 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 100 000 \$ ou chèque visé: 50 000 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700, boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9. Téléphone: (418) 643-6825.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 13 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 6 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 6 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 6 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 6 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 6 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 6 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 6 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255, Crémazie est (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5. Téléphone: (514) 873-6061.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 7 décembre 1983.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Menace d'interdit sur le déversement des neiges usées

MONTRÉAL (d'après PC) — Le sous-ministre de l'Environnement, M. Michel Lamontagne, a menacé, cette semaine, d'interdire à la ville de Montréal de jeter ses neiges usées dans le fleuve Saint-Laurent.

Montréal a en effet négocié avec la direction du port un nouveau point de chute de la neige dans les eaux du fleuve.

Les autorités québécoises ont déjà interdit à l'administration municipale d'aménager un quai de déchargement de la neige au quai Belliveau, dans l'est de la métropole. La ville s'est soumise à cette décision.

OFFRES DE SOUMISSION

Des offres de soumission écrite seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, le 9 décembre 1983 pour l'achat de la propriété décrite ci-dessous: Terrain et bâtiment situés sur la route 132 à Nouvelle-Provence de Québec.

- 1) Terrain inclus environ 99,000 pieds carrés.
- 2) Le bâtiment comprend - Structure en bois, fini en brique en dehors. A été construit pour l'exploitation d'hôtel avec cuisine, bar-salon et discothèque. Peut être utilisé comme auberge ou foyer pour personnes âgées, ou autre.

Condition
Toutes les offres devront être accompagnées par un dépôt ou un chèque certifié de 10% du montant de la soumission. Les enveloppes devront être clairement indiquées "Soumissions". Les dépôts ou les soumissions non acceptés seront retournés.

Paiement complet au moment de terminer la transaction. Une assistance financière de la BFD pourra être considérée pour tout acheteur solvable.

On n'acceptera pas nécessairement la soumission la plus haute, ni aucune autre.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le soussigné.

L. Roach, Directeur Adjoint
Banque Fédérale de Développement
270, avenue Douglas
Case Postale 780
Bathurst, N.B.
E2A 4A5 Téléphone: (506) 548-3345

Selon le maire de Charlesbourg Projet de Dan construction pas une bouée de sauvetage

par Marcel COLLARD

Le projet de la compagnie Dan construction de mettre en chantier 192 logements en copropriété, ne constitue pas une bouée de sauvetage pour Charlesbourg, selon le maire Pierre Bernier.

Par son procureur, Me Claude Jean, la

compagnie est revenue à la charge lors de la séance publique d'information sur le plan d'urbanisme, cette semaine, pour demander au conseil de construire ces logements dans le secteur de l'Atrium, sur des terrains pour lesquels elle détient une option d'achat. Me Jean a fait valoir qu'il s'agissait d'un investissement d'en-

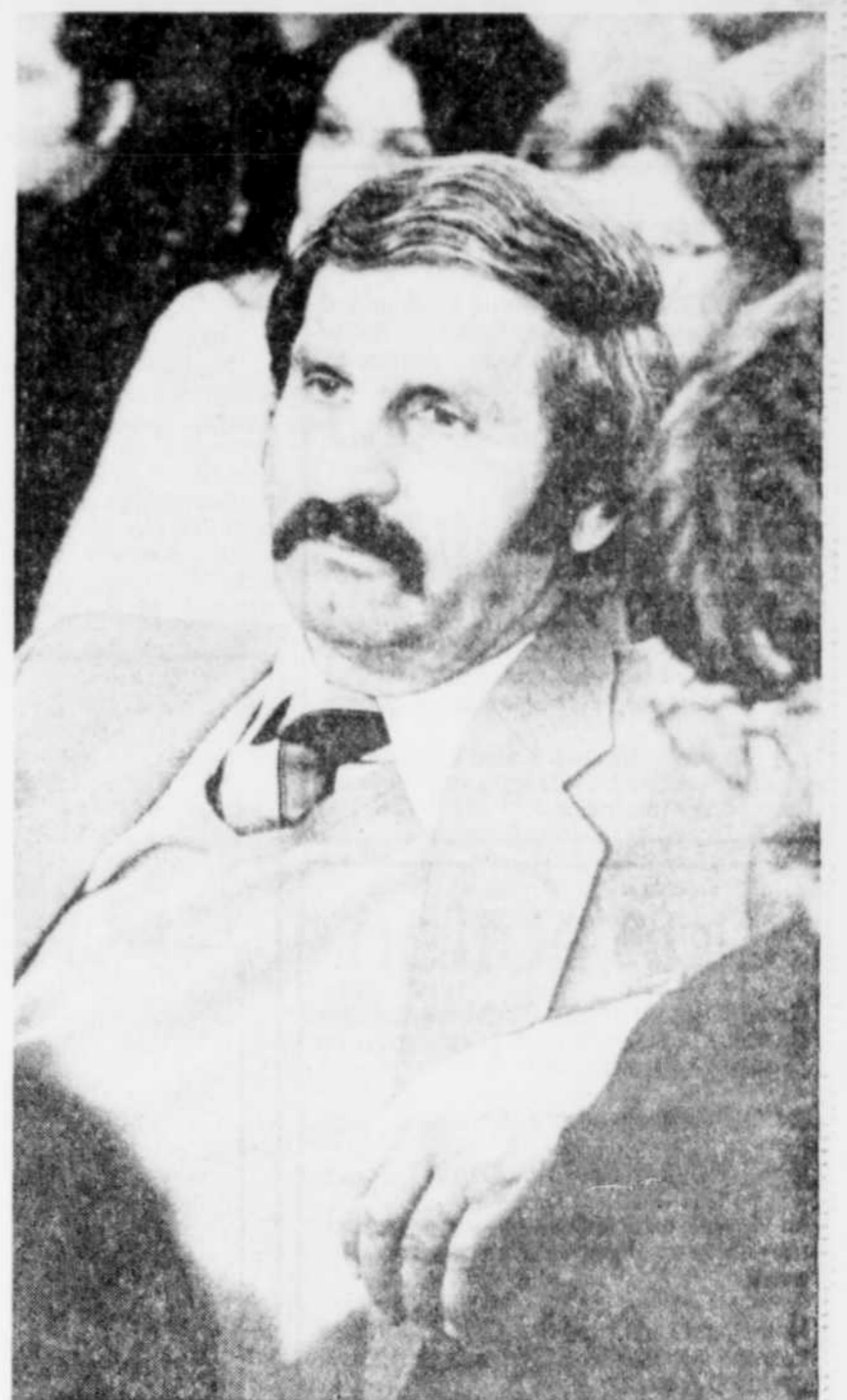
viron \$11 millions. Il a proposé au conseil l'alternative de modifier la vocation de ces terrains destinés à des édifices à bureaux de forte taille pour ajouter l'espace des logements ou d'agrandir la zone contiguë, de façon à englober les terrains concernés. Le président de la compagnie, M. Gonzague Dionne, n'est pas intervenu dans la discussion.

Le maire Bernier a dit qu'étant donné que le débat avait été porté sur la place publique par M. Dionne, il se devait de préciser que le projet n'était pas considéré comme une bouée de sauvetage pouvant s'étaler sur une période de cinq ans. Il répéta l'intention du conseil de protéger ces terrains, dont une partie était destinée à la réalisation d'un axe routier est-ouest. D'autre part, il faut attendre la décision du gouvernement québécois de centraliser ou non à l'Atrium les bureaux de la Régie de l'assurance automobile du Québec. "Si les 250.000 pieds carrés que représente la superficie des bureaux disponibles n'étaient point utilisés par la RAAQ, il faudra réviser nos plans, mais ce serait tragique pour Charlesbourg. Cependant, si l'édifice de l'Atrium était choisi, il faudra envisager dans un avenir rapproché, la construction d'autres édifices à bureaux", a ajouté le maire qui a promis de répondre à l'alternative proposée.

Depuis le 20 octobre, outre le projet de M. Dionne, le maire a rapporté que trois autres projets d'envergure avaient été discutés, dont celui du Jardin de l'Eden et d'un autre dans le secteur Bourg-Royal, et qu'il y avait lieu d'apporter certains aménagements.

"Ce n'est pas par malice ou par mauvaise foi que nous devons adopter une telle attitude. Nous n'écrivons pas le Nouveau Testament, mais il faut relancer notre économie. Il y a peut-être eu une mauvaise compréhension mutuelle, mais les intérêts de la communauté passent avant ceux d'un individu", a conclu M. Bernier.

Me Jean a de son côté précisé que son intervention ne signifiait pas une démarche pour tenter des poursuites, mais seulement pour poser des questions.



Le président de Dan construction, M. Gonzague Dionne, n'est pas intervenu lors de la réunion d'information sur le plan d'urbanisme de Charlesbourg.

Brouillage à Cap-Rouge Départ des antennes de CKCV: solution possible

par Mario CAOQUETTE

Le déménagement des antennes émettrices de la station radiophonique CKCV, qui brouille la réception des appareils de radio et téléphone sur le territoire de Cap-Rouge, pourrait bien être la solution finale que retiendra prochainement le ministère fédéral des Communications.

C'est du moins ce que propose une étude de la firme de consultants DGB de Montréal, étude commandée par le ministère et complétée en juillet dernier.

L'étude recommande que les parties impliquées (Cap-Rouge, Télémedia et le ministère des Communications) en arrivent à un accord et envisagent de partager les coûts que pourrait engendrer un changement d'emplacement.

Plus fondamentalement encore, et pour éviter que pareille situation ne se reproduise ailleurs au pays, les consultants du ministère suggèrent que la réglementation sur les champs à haute fréquence soit révisée et que les études préalables à l'installation d'un émetteur dans une zone urbaine incluent les facteurs démographiques et environnementaux.

Ces recommandations de l'étude DGB sont soulignées au ministre des Communications dans un memo que lui envoyait le 26 juillet un sous-ministre adjoint responsable de la gestion des fréquences, M. K.T. Hepburn.

Au ministère des Communications, un porte-parole, M. René Guindon, indiquait ces jours-ci qu'un rapport interne, formulant des recommandations basées en partie sur l'étude DGB, était rendu depuis quelques semaines sur le pupitre du ministre Francis Fox. Le ministre devrait prendre une décision "sous peu" dans ce dossier, de dire notre informateur.

"C'est depuis le mois d'avril que le ministre doit prendre une décision sous peu" commentait de son côté le maire de Cap-Rouge, M. André Juneau. Il y a quelques jours, le maire brisait même le mur du silence qui entourait ce dossier depuis le printemps en rendant publique une lettre où il affiche son mécontentement face au retard dans le traitement de ce dossier et son intention de politiser le débat.

Démantèlement

La solution que les consultants du ministère ont fourni correspond en gros par ailleurs à celle adoptée par la municipalité qui a demandé en juillet le démantèlement des antennes de CKCV.

Cap-Rouge appuie sa demande sur sa propre étude d'impact réalisée par la firme Infrax Inc. Selon cette étude, 63,5 pour 100 des foyers de la municipalité sont affectés par le brouillage des antennes émettrices de CKCV.

Les appareils radio AM et FM, les tourne-disques et les téléphones sont les appareils les

Me Lord serait le procureur de Beauport

par Gérald OUELLET

La ville de Beauport projette d'intégrer Me Jean-Charles Lord exclusivement à son service du contentieux. C'est du moins un sujet qui est présentement à l'étude par les membres du conseil municipal.

En effet, Me Lord travaille pour la ville de Beauport depuis déjà 20 ans et il est payé sur une base d'honoraires professionnels pour représenter la ville à la cour municipale, en plus de fournir sur demande des conseils juridiques concernant l'application et la préparation des règlements municipaux.

Ce projet ne fait pas l'unanimité au sein du conseil municipal. On voudrait plutôt ouvrir un concours pour combler ce nouveau poste par l'entremise des journaux. Il semble selon les adversaires de l'engagement à plein temps de Me Lord que ce procédé serait plus économique pour les contribuables et qu'il serait possible d'obtenir les services d'un avocat spécialisé en droit municipal à un coût moindre.

Pour l'instant, Me Lord doit quitter ou renouveler son bail pour les locaux qu'il occupe sur la rue du Cénacle et ce pour le début de décembre. Advenant son engagement par la ville, il irait établir ses pénates à la centrale de police, car il deviendrait un fonctionnaire municipal.

Enfin, la décision finale du conseil municipal devra se prendre d'ici le début de décembre et pour le moment, le maire Michel Rivard a déclaré au SOLEIL qu'un comité "ad hoc" formé de quatre conseillers municipaux a été mis sur pied pour étudier les implications financières d'un tel projet pour la ville de Beauport.

L'ensemble "Caresse Suprême" de Simmons est un petit luxe que vous pouvez obtenir maintenant à prix spéciaux chez Eaton

Prix Eaton

429⁹⁹

l'ens. format jumeau

1. Eaton vous offre le luxe du "Caresse Suprême" provenant du manufacturier du célèbre matelas Beautyrest. Sa fabrication compte 512 ressorts robustes "Adjusto-Rest" (dans le format 2-places) pour assurer un excellent support dans le plus grand confort.

Le sommier assorti à des surpiqures en bordure, 81 ressorts en grille procurant sur toute la surface un support à résistance ferme et durable. Vous obtiendrez avec cet ensemble le bon support que vous recherchez dans un confort exceptionnel.

Prix Eaton, l'ens. 2 pièces

Format

Jumeau **429⁹⁹**

Deux places **499⁹⁹**

"Queen" **569⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"Queen" / "King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**

"King" **749⁹⁹**



Eaton Place Ste-Foy, Galeries de la Capitale et Galeries Chagnon — Rayon 271. Venez ou téléphonez. 653-9331

demain samedi

Voyez les cahiers publicitaires de

- DIST.
- CONSOMMATEURS
- TOWERS
- J. PASCAL

INSÉRÉS DANS CE JOURNAL



Venez rencontrer le joueur Dale Hunter des "Nordiques de Québec"

Aujourd'hui le 18 novembre entre 19:30 et 20:30 heures.

A cette occasion, il se fera un plaisir d'autographier l'agenda 1984 du Club de hockey "Les Nordiques" que vous pouvez vous procurer pour la somme de 13,50\$ ch.

C'est un rendez-vous chez Eaton, Place Ste-Foy, rayon des livres, 2e étage.

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

LE MONDE

Euromissiles

Pressions pour retarder le déploiement

Ça ne marche pas

WASHINGTON (AFP) — L'Union soviétique a déjà suggéré aux États-Unis qu'elle serait disposée à limiter à 120 le nombre de ses fusées nucléaires à portée intermédiaire SS-20 déployées en Europe, mais cela n'a pratiquement aucune chance d'être la base d'un accord, a-t-on appris hier soir de source officielle américaine.

"Ça ne marche pas", a dit un haut fonctionnaire du département d'État ayant demandé à garder l'anonymat. "La suggestion soviétique, a-t-il ajouté, pose en effet toujours comme condition que les Occidentaux ne mettent en place aucun des Pershing-2 et des missiles de croisière qu'ils ont décidé de déployer pour contrebalancer les SS-20".

"Le déséquilibre que nous cherchons à corriger existerait toujours", a dit le haut fonctionnaire américain.

WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Plusieurs représentants et sénateurs américains ont pressé hier le président Ronald Reagan de retarder le déploiement de missiles de portée intermédiaire en Europe de l'Ouest, si l'Union soviétique accepte de démanteler 20 pour 100 des armes de puissance équivalente dont elle dispose dans cette région. Le sénateur Edward Kennedy (démocrate, Massachusetts), son collègue

républicain de l'Oregon, Mark Hartfield, et deux représentants du Massachusetts, Edward Markey, démocrate, et Silvio Conte, républicain, ont adressé une lettre au président des États-Unis pour le mettre en garde contre la course aux armements que ne va pas manquer, selon eux, de provoquer un déploiement.

"Nous demandons instamment aux deux parties de faire plus qu'elles n'ont fait jusqu'à présent pour sortir de l'im-

passé", écrivent les auteurs de cette lettre. Ces derniers suggèrent à M. Reagan de proposer aux Soviétiques de retarder de six mois le déploiement qui doit débuter dans quelques semaines si l'URSS accepte une réduction et un démantèlement immédiat et vérifiable de 20 pour 100 de ses SS-20 braqués sur l'Europe de l'Ouest.

Le sénateur Kennedy et les co-signeurs, partisans d'un gel nucléaire,

soulignent dans cette même lettre que le déploiement, considéré par certains comme le seul langage que les Soviétiques comprennent et le seul qui soit susceptible de les amener à négocier pourrait bien entraîner de nouveaux déploiements d'armes soviétiques.

"Ces déploiements, concluent-ils, auront alors pour seul effet d'augmenter la menace nucléaire déjà existante contre les États-Unis et nos alliés européens".

Correction

Dans notre annonce "Aubaines Eaton Canada", publiée le jeudi 17 novembre en page B-7 de ce journal:

Pour vous... Offres spéciales!

FIDJI et ANAIS, ANAIS

en vigueur jusqu'au 19 novembre, on aurait dû lire: Galeries Chagnon seulement.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconfort occasionné par cette erreur.

EATON

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire "Towers vous propose un Noël enchanté", inséré le lundi 14 novembre dans Le Soleil, veuillez prendre note de la correction suivante:

En page 20 -

L'ordinateur Commodore Vic 20 n'est pas programmable à 32 K, il est extensible à 32 K.

Nous nous excusons des inconforts que cette erreur aurait pu causer à notre clientèle.

Towers



LA VILLE DE québec

APPEL D'OFFRES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
VENTE D'UNE MAISON DEVANT ÊTRE
DÉMÉNAGÉE

SITUÉE À 1535, AVENUE AMBRIÈRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, entosées pour "LA VENTE D'UNE MAISON DEVANT ÊTRE DÉMÉNAGÉE, SITUÉE À 1535 AVENUE AMBRIÈRE" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à ONZE HEURES (11 h 00) (heure locale), le VENDREDI 25 NOVEMBRE 1983.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h00 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, division des Propriétés municipales, 65, rue Ste-Anne, 7^e étage, Québec, (694-7192).

La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
Antoine Carrier, avocat

Québec, le 15 novembre 1983



LA VILLE DE québec

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné, qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 14 novembre 1983, les règlements suivants ont été lus pour la première fois:

2965 - Décrétant la construction de la phase 1 d'un écran antibruit en bordure du boulevard de la Capitale et un emprunt de 100 000,00 \$ nécessaire à cette fin.

2966 - Décrétant la poursuite de la réalisation du programme d'aide à la restauration des sites incendiés ou abandonnés de l'arrondissement historique de Québec (1983) établi par le règlement 2942.

2967 - Modifiant le règlement 2942 "Établissant le programme d'aide à la restauration des sites incendiés ou abandonnés de l'arrondissement historique de Québec (1983)".

2968 - Modifiant le règlement 2828 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de certains immeubles requis pour le jumelage du boulevard Laurentien.

2970 - Décrétant l'acquisition de diverses propriétés pour des fins municipales ainsi qu'un emprunt de 400 000,00 \$ nécessaire à cette fin.

2971 - Décrétant la réalisation de la phase 1 du tunnel routier reliant le carré Parent et le nouveau pont construit sur la rivière St-Charles dans l'axe du boulevard Jean-Lesage et un emprunt de 2 000 000,00 \$ nécessaire à cette fin.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures de bureau. Québec, le 15 novembre 1983.

Le Greffier de la Ville,
Antoine Carrier, avocat

Eaton
la Maison du Père NoëlVESTES À BOURRE DE POLYESTER
DE LONDON FOG
UN CHOIX DE QUALITÉ
POUR UNE BONNE IDÉE-CADEAU

London Fog sait ce que la femme recherche dans une veste: style seyant et chaleur sans poids ni épaisseur superflus. Ces vestes de qualité en sont la preuve, aussi seront-elles appréciées tant pour les fins de semaine à la campagne que pour les activités à la ville. Ces trois modèles de la collection "Outdoors Unlimited" London Fog seront des succès assurés. Tailles 8 à 16.

Venez les voir ou commandez par téléphone.

1. "Constance" modèle à boutons-pression et glissière devant assurant une meilleure protection contre le vent. Capuchon sur glissière, cordon coulissant à la taille. Polyester et coton avec doublure de nylon. Gris caillou avec rouille, bleu avec brun moineau. **Prix Eaton 110.00 ch.**

2. "Candra", la veste plus longue avec plissé sous l'empiècement devant et derrière. Capuchon amovible, poignets élastiques, boutons-pression. Seyante avec ou sans ceinture. Dessus et doublure de polyester. Brun buffle ou champignon. **Prix Eaton 100.00 ch.**

3. "Idonna" glissière et boutons-pression devant, capuchon dissimulé sous glissière, cordon coulissant au bas. Polyester et coton avec doublure de nylon. Beige ou bleu sarcelle. **Prix Eaton 110.00 ch.**

Eaton Place Ste-Foy, Galeries de la Capitale et Galeries Chagnon à Lévis.

Rayons 344-444.

Venez ou téléphonez 653-9331.



Pour vous... Offres spéciales!

Fidji

Avec tout achat de produits Fidji obtenez gratuitement un savon 100 g Fidji de Guy Laroche

Anais Anais

Avec tout achat de produits Anais Anais obtenez gratuitement une eau de toilette de 30 ml Anais Anais

Eaton Galeries Chagnon seulement
En vigueur jusqu'au 19 novembre 1983

La ville

des jouets Eaton

A défaut du lointain Royaume du Pôle Nord... pourquoi ne pas les emmener à la ville des jouets, chez Eaton? Poupées, camions, trains, nounours, bien sûr, mais aussi les tout nouveaux jouets électroniques y sont bien représentés... Mais ne leur dites pas lesquels seront sous l'arbre le matin de Noël!

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX